

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 13 DECEMBRE 2021

Délibération : **2021-12-238**
OBJET : **DÉSIGNATION REPRÉSENTANTS COMMISSION SÉCURITÉ
ET ACCESSIBILITÉ**
Nomenclature : **5.3.6**

En exercice : 27

Présents : 22

Pouvoirs : 5

Absents : 0

Votants : 27

Délibération comportant :

Annexe : /

Le treize décembre deux mille vingt et un à 19 heures, le conseil municipal légalement convoqué le trois décembre deux mille vingt et un s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Alain ROYER, Maire.

Les membres présents en séance :

Alain ROYER, Claude RINCE, Elisa DRION, Frédéric CHAPEAU, Béatrice MIERMONT, Yvon LERAT, Mickaël MENDES, Jean-Marc COLOMBAT, Isabelle GROLLEAU, Augustin MOULINAS, Valérie ROBERT, Romain MONDEJAR, Catherine RENAUDEAU, Jean-Claude SALAU, Emile FORTINEAU, Gil RANNOU, Gwénola LEBRETON, Emmanuel RENOUX, Soumaya BAHIRAEI, Alain BLANCHARD, Hélène JALIN, Gwenn BOULZENNEC.

Les membres ayant donné un pouvoir :

Marie-Thérèse BERAGNE donne pouvoir à Isabelle GROLLEAU, Benjamin VACHET donne pouvoir à Claude RINCE, Margaux BOURRIAUD donne pouvoir à Elisa DRION, Alizée GUIBERT donne pouvoir à Béatrice MIERMONT, Priscilla DECOTTIGNIES donne pouvoir à Emmanuel RENOUX.

Rapporteur : Alain ROYER

Conformément à l'article L.2121-22 du Code général des collectivités territoriales, le conseil municipal peut former des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil.

Dans le cadre de l'organisation des commissions de sécurité et d'accessibilité des bâtiments publics de la commune, le conseil municipal doit désigner des représentants au sein de notre commune.

Considérant la démission de Monsieur Pascal LAVEANT de son mandat de conseiller municipal.

M. le Maire propose M. Frédéric CHAPEAU, conseiller délégué à la transition énergétique et développement durable, comme représentant titulaire.

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal de :

- **DÉSIGNER M. Frédéric CHAPEAU, conseiller délégué à la transition énergétique et développement durable, comme représentant titulaire.**

Délibération adoptée, POUR : 21 voix, CONTRE : 0 voix, ABSTENTION : 6 voix.

Abstentions : Emmanuel RENOUX, Soumaya BAHIRAEI, Alain BLANCHARD, Hélène JALIN, Gwenn BOULZENNEC, Priscilla DECOTTIGNIES

Pour extrait conforme.

Treillières, le 13 décembre 2021
Alain ROYER, Maire

Accusé de réception en préfecture
044-214402091-20211223-2021-12-238-D38
Date de télétransmission : 15/12/2021
Date de réception préfecture : 15/12/2021

